



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**délibération :**  
**D\_2025\_45\_7**

L' an deux mille vingt cinq, le mardi 25 novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 15

Date de convocation du : 18 Novembre 2025

Présents : 9

**Présents** : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SURGET Chantal, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, JORAT David, DEPIT NAUZIN Caroline

Votants : 14

**Pouvoirs :**

SAUMON Didier a donné pouvoir à Laurent BENETEAU  
VARAS-DIARRA Catherine a donné pouvoir à Bernard BOUCQ  
TARDY Marie-Line a donné pouvoir à Chantal SURGET  
LABUSSIÈRE Patricia a donné pouvoir à Catherine BREARD  
HENRI Audrey a donné pouvoir à GUILBAUD Francis

**Objet : Mise à disposition  
d'une salle communale pour  
les réunions électorales**

**Absent(s)** : SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, GREGOIRE Hervé, LABUSSIÈRE Patricia, HENRI Audrey

**Secrétaire de Séance** : David JORAT

Considérant que, en période préélectorale et électorale, la commune s'engage à respecter strictement le principe d'égalité entre les candidats en offrant à chacun les mêmes possibilités d'accès à la salle polyvalente, et ce, aux mêmes conditions.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, décide que la mise à disposition de la salle polyvalente sera consentie à chaque liste de candidats, aux conditions suivantes :

- 1 fois par mois pour chaque liste, à compter du 1er décembre 2025,
- En raison de l'occupation de la salle par les associations en semaine et des locations le week-end, les jours possibles seront les lundis, et les vendredis et samedis si la salle n'est pas louée ;
- A titre gratuit
- Obligation de fournir une attestation d'assurance à chaque utilisation.

**Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Catherine BREARD



Emis le 25/11/2025, transmis en préfecture et rendu  
exécutoire le  
Affiché le..... **23 DEC. 2025**